

Une lettre ouverte à M. Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement, du Comité exécutif du Forum de Paris sur la paix, et des banques publiques de développement participant au Sommet Finance en commun

11 novembre 2020

Mesdames/messieurs,

Notre monde est en crise.

Changement climatique, pandémies mondiales, perte de biodiversité - la planète et les générations présentes et futures de l'humanité sont confrontées à un trio sans précédent de défis existentiels. Nous reconnaissons que le troisième Forum annuel de Paris sur la paix constitue en partie une tentative d'inspirer «une action collective pour rebondir vers un monde meilleur», en mettant l'accent sur la durabilité environnementale et la promotion d'une économie à faible émission de carbone¹. Compte tenu de l'état du monde, nous sommes reconnaissants aux organisateurs et partenaires de Finance en Commun de leurs efforts permettant de tenir ce sommet.

Dans l'esprit multilatéraliste du Forum de Paris sur la paix, nous estimons que tous les participants au Sommet Finance en Commun, et en particulier ceux du secteur bancaire international au sens large, ont l'obligation claire et forte de prendre des mesures plus audacieuses et plus rapides pour réduire considérablement leur rôle dans l'accélération du changement climatique, la facilitation de l'émergence de maladies infectieuses et zoonotiques et l'entraînement de la perte de biodiversité. En tant qu'acteurs d'amont, toutes les banques et institutions financières jouent un rôle essentiel dans le filtrage des activités écologiquement et socialement non durables. Le succès de l'humanité dans la résolution du changement climatique, l'émergence de maladies zoonotiques et la perte de biodiversité sont intrinsèquement liés - il est impossible de résoudre les uns sans les autres. Il est temps que le secteur bancaire examine collectivement ces problèmes et développe de toute urgence des méthodologies et des politiques globales pour y faire face.

Dans un premier temps pour s'assurer que les banques jouent leur rôle dans la recherche de solutions, membres de la société civile et universitaires appellent les banques à adopter la politique de No Go Banques et Biodiversité:

Afin de protéger les droits des communautés autochtones et traditionnelles dans les zones conservées officiellement, officieusement ou traditionnellement - telles que les zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (APAC), les territoires autochtones (TI) ou les terres publiques non encore délimitées - ainsi que pour améliorer répondre et refléter les crises actuelles du changement climatique, la perte de biodiversité et l'émergence de maladies zoonotiques, la campagne Banques et Biodiversité appelle les banques et les institutions financières à adopter une politique «No Go» qui interdit tout financement direct ou indirect lié à des activités non durables, extractives, industrielles, nocives pour l'environnement et / ou la société qui peuvent potentiellement avoir un impact sur les zones suivantes:

ZONE 1:

Zones reconnues par les conventions et accords internationaux, y compris, mais sans s'y limiter, la Convention de Bonn, la Convention de Ramsar, la Convention du patrimoine mondial et la Convention sur la diversité biologique, ou d'autres organismes internationaux tels que l'UNESCO (réserves de biosphère, géoparcs mondiaux de l'UNESCO, etc.) ou l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (écosystèmes marins vulnérables), Organisation maritime internationale (zones particulièrement sensibles), zones désignées par l'UICN (catégories IA - VI)

ZONE 2:

Les zones naturelles ou sauvages qui sont reconnues et protégées à l'échelle nationale ou infranationale par la loi ou par d'autres réglementations / politiques, y compris celles qui peuvent être situées dans ou chevaucher des zones conservées officiellement, officieusement ou traditionnellement, telles que les zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (APAC), les territoires autochtones (TI) ou les terres publiques non encore délimitées

ZONE 3:

Habitats contenant des espèces endémiques ou menacées, y compris les zones clés de la biodiversité

ZONE 4:

Forêts primaires intactes et écosystèmes forestiers secondaires vulnérables, y compris, mais sans s'y limiter, les paysages forestiers boréaux, tempérés et tropicaux

ZONE 5:

Les rivières à courant libre, définies comme des plans d'eau dont le débit et la connectivité ne sont pas affectés par les activités humaines

ZONE 6:

Écosystèmes marins ou côtiers protégés ou à risque, y compris les forêts de mangroves, les zones humides, les systèmes récifaux et ceux situés dans ou qui peuvent chevaucher des zones conservées officiellement, officieusement ou traditionnellement, des territoires autochtones (TI) ou des terres publiques non encore délimitées, ou les zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (APAC)

ZONE 7:

Toute zone dans laquelle le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones et traditionnelles n'a pas été obtenu, en particulier les territoires et les zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (APAC), les zones de conservation communautaires, les zones conservées officiellement, officieusement ou traditionnellement, les territoires autochtones, les sites sacrés et / ou terres ayant une importance ancestrale pour les communautés traditionnelles et autochtones

ZONE 8:

Écosystèmes emblématiques, définis comme des écosystèmes dotés d'une valeur naturelle, de biodiversité et / ou culturelle unique et exceptionnelle qui peuvent s'étendre au-delà des frontières des États et ne peuvent donc pas être entièrement ou officiellement reconnus ou protégés par les pays hôtes ou les organismes internationaux. Les exemples comprennent

les écosystèmes transfrontaliers, tels que l'Amazonie, l'Arctique, entre autres écosystèmes à risque

D'autres organismes internationaux ont déjà reconnu la valeur du développement de zones de No Go, comme le Comité du patrimoine mondial et l'Initiative des principes pour une assurance durable (PSI) des Nations Unies pour l'environnement. La politique de No Go Banques et Biodiversité s'aligne également sur la pratique actuelle des banques et des institutions financières consistant à suivre les listes d'exclusion institutionnelles pour les industries ou les zones sensibles, ainsi que sur les objectifs mondiaux de prévention de la perte de biodiversité. Les projets qui ne font pas partie des listes d'exclusion doivent tout de même être soumis à une évaluation environnementale et sociale rigoureuse et à un examen, une planification et une atténuation¹.

Comme vous le savez, le temps presse. La politique de No Go Banques et Biodiversité vise à schématiquement distinguer les zones clés qui pourraient constituer notre meilleure défense en donnant à l'humanité plus de temps pour mieux lutter contre le changement climatique, la propagation des maladies zoonotiques et la perte de biodiversitéⁱⁱ.

Cependant, ces zones sont exposées à un risque élevé d'exploitation, de dégradation et donc de disparition. En effet, il en reste de moins en moins. Les zones vierges avec des niveaux élevés de biodiversité sont également généralement protégées et occupées par des communautés traditionnelles et autochtones, qui se sont avérées avoir développé des pratiques culturelles et parfois irremplaçables qui garantissent la durabilité à long terme pour les personnes et la nature.ⁱⁱⁱ Pourtant, les défenseur/euse-s de l'environnement autochtones et locaux sont confrontés à la criminalisation, au harcèlement et même à la mort lorsqu'ils luttent contre les activités d'exploitation ou d'extraction^{iv}, dont beaucoup ne sont possibles que grâce à un soutien financier direct ou indirect.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), manquer de limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius devrait très vraisemblablement entraîner des températures extrêmes et des événements climatiques plus fréquents, des sécheresses, de fortes précipitations, une élévation du niveau de la mer et une dégradation et perte des forêts^v. Le changement climatique provoquera probablement l'accroissement de la pauvreté dans le monde et aura un impact négatif sur les plus vulnérables et les plus pauvres qui dépendent des moyens de subsistance agricoles et côtiers. Le changement climatique a également un impact sur la perte de biodiversité en affectant la répartition géographique des espèces tout en facilitant la propagation des espèces envahissantes. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) prédit que sans changements systémiques et politiques délibérés, plus d'un million d'espèces pourraient disparaître au cours de notre vie. Les écosystèmes marins et terrestres, qui sont les seuls puits de carbone du monde, sont menacés ou disparaissent. Soixante-six pour cent de la superficie océanique subit des effets cumulatifs croissants, plus de quatre-vingt cinq pour cent des zones humides ont été perdues et les forêts tropicales continuent de diminuer^{vi}. La perte

¹ Comme la campagne Banques et biodiversité est un effort de collaboration au sein de la société civile, le texte spécifique de la politique de No Go proposée peut légèrement s'ajuster pour refléter les attentes de la société civile en matière de comportement positif des banques, mais le cœur et l'esprit de celui-ci resteront les mêmes, à savoir la nécessité pour les banques d'interdire les écosystèmes sensibles et critiques de leur financement nuisible.

de la biodiversité et de l'habitat ont à leur tour un impact direct sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance économiques et la sécurité de l'eau.

Pour citer l'IPBES: «La diversité de la nature maintient la capacité de l'humanité à choisir des alternatives face à un avenir incertain»^{vii}. Les banques et les institutions financières jouent un rôle démesuré dans «la capacité de l'humanité à choisir des alternatives» en raison de leur fonction inhérente de financement d'activités nuisibles ou non nuisibles. En dépit de ce rôle important, cependant, de nombreuses banques doivent encore élaborer des politiques ou des pratiques solides, détaillées et cohérentes pour faire face aux impacts de leurs prêts sur le climat et la biodiversité. C'est pourquoi nous espérons que cette déclaration publique pourra inciter toutes les banques à adopter le No Go pour interdire catégoriquement le financement direct ou indirect d'activités nuisibles dans ou à proximité de zones sensibles.

L'urgence de la situation exige de nous une action urgente. Selon les scientifiques, les pires scénarios climatiques se produisent actuellement, déclenchant des points de bascule potentiellement irréversibles^{viii}. À ce titre, nous vous exhortons à soutenir publiquement et activement l'adoption à grande échelle de cette politique de No Go Banques et Biodiversité dans le secteur bancaire international et public au sens large.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur la campagne Banques et Biodiversité sur: www.banksandbiodiversity.org.

Veuillez nous contacter à tout moment pour toute question:

- Mark Grimsditch, Inclusive Development International: mark@inclusivedevelopment.net
- Hannah Greep, BankTrack: hannah@banktrack.org
- Marília Monteiro Silva, BankTrack: marilia@banktrack.org
- Rey Edward, Friends of the Earth US: redward@foe.org

Sincèrement,

1. A Rocha Ghana
2. AbibiNsroma Foundation
3. Alerte Congolaise pour l'environnement et les Droits de l'Homme, ACEDH
4. Asociación Ambiente y Sociedad
5. Attac France
6. Australian Forests and Climate Alliance
7. BankTrack
8. Centre de Recherche Sur l'Environnement, La Democratie ET Les Droits l'Homme
9. Centre d'Education pour la Protection de l'Environnement et Développement durable (CEPED)
10. Counter Balance
11. Friends of the Earth US
12. Friends of the Siberian Forests
13. Front Commun pour la Protection de l'Environnement et des Espaces Protégés
14. Fund Our Future International
15. GegenStroemung/CounterCurrent – Institut fuer Oekologie und Aktionsethnologie
16. Gender Action

17. Inclusive Development International
18. Internet Rights and Principles Coalition
19. Jamaa Resource Initiatives
20. Jordens Vänner / Friends of the Earth Sweden
21. London Mining Network
22. Mouvement Ecologique
23. Observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale et environnementale
24. Open Briefing
25. Oyu Tolgoi Watch
26. Partnership for Policy Integrity
27. Protection International Mesoamérique
28. Recourse
29. Rivers without Boundaries Coalition Mongolia
30. Rivers without Boundaries International Coalition
31. Save Lamu
32. Swedwatch
33. Tree Union
34. Professor Pichamon Yeophantong, University of New South Wales (Canberra)
35. Professor Patrick Bond, University of the Western Cape
36. Wahana Lingkungan Hidup Indonesia (WALHI)
37. World Animal Protection
38. Youth For Environment Education And Development Foundation

ⁱ "Paris Peace Forum Press Kit", Paris Peace Forum, April 2020. https://parispeaceforum.org/wp-content/uploads/2020/04/2020_04_28-DP-Bouncing-back-to-a-better-planet_EN.pdf

ⁱⁱ E. Dinerstein, A. R. Joshi, et al, "A 'Global Safety Net' to reverse biodiversity loss and stabilize Earth's climate" (Un «filet de sécurité mondial» pour inverser la perte de biodiversité et stabiliser le climat terrestre), *Science Advances*, 4 septembre 2020: Vol. 6, no. 36. <https://advances.sciencemag.org/content/6/36/eabb2824>; Niko Kommenda, "Planetary 'safety net' could halt wildlife loss and slow climate breakdown" (Un «filet de sécurité» planétaire pourrait enrayer la perte d'espèces sauvages et ralentir la dégradation du climat), *Guardian*, 29 septembre 2020. <https://www.theguardian.com/environment/ng-interactive/2020/sep/29/planetary-safety-net-could-halt-wildlife-loss-and-slow-climate-breakdown-aoe>

ⁱⁱⁱ E. Dinerstein, A. R. Joshi, et al, "A 'Global Safety Net' to reverse biodiversity loss and stabilize Earth's climate" (Un «filet de sécurité mondial» pour inverser la perte de biodiversité et stabiliser le climat terrestre), *Science Advances*, 4 septembre 2020: Vol. 6, no. 36. <https://advances.sciencemag.org/content/6/36/eabb2824>; IPBES (2019): Rapport mondial d'évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, et H. T. Ngo (éditeurs). Secrétariat d'IPBES, Bonn, Allemagne. <https://ipbes.net/global-assessment>

^{iv} "Uncalculated Risks: Threats and attacks against human rights defenders and the role of development financiers" (Risques non calculés: menaces et attaques contre les défenseurs des droits humains et rôle des financiers du développement), Coalition pour les droits humains dans le développement, Mai 2019. <https://rightsinddevelopment.org/wp-content/uploads/2019/06/Uncalculated-Risks-Full-report-cmpr-h.pdf>

^v IPCC, 2018: "Summary for Policymakers. In: Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate" (Résumé pour les décideurs. Dans: Réchauffement climatique de 1,5 ° C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts du réchauffement climatique de 1,5 ° C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts d'éradication), Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse. <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>

^{vi} IPBES (2019): Rapport mondial d'évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, et H. T. Ngo (éditeurs). Secrétariat d'IPBES, Bonn, Allemagne. <https://ipbes.net/global-assessment>

vii **Ibid**

viii Michael Marshall, "The tipping points at the heart of the climate crisis"(Les points de bascule au cœur de la crise climatique), Guardian, 19 septembre 2020. <https://www.theguardian.com/science/2020/sep/19/the-tipping-points-at-the-heart-of-the-climate-crisis>